



E - ANNEXES

E-1 Servitudes d'Utilité Publique

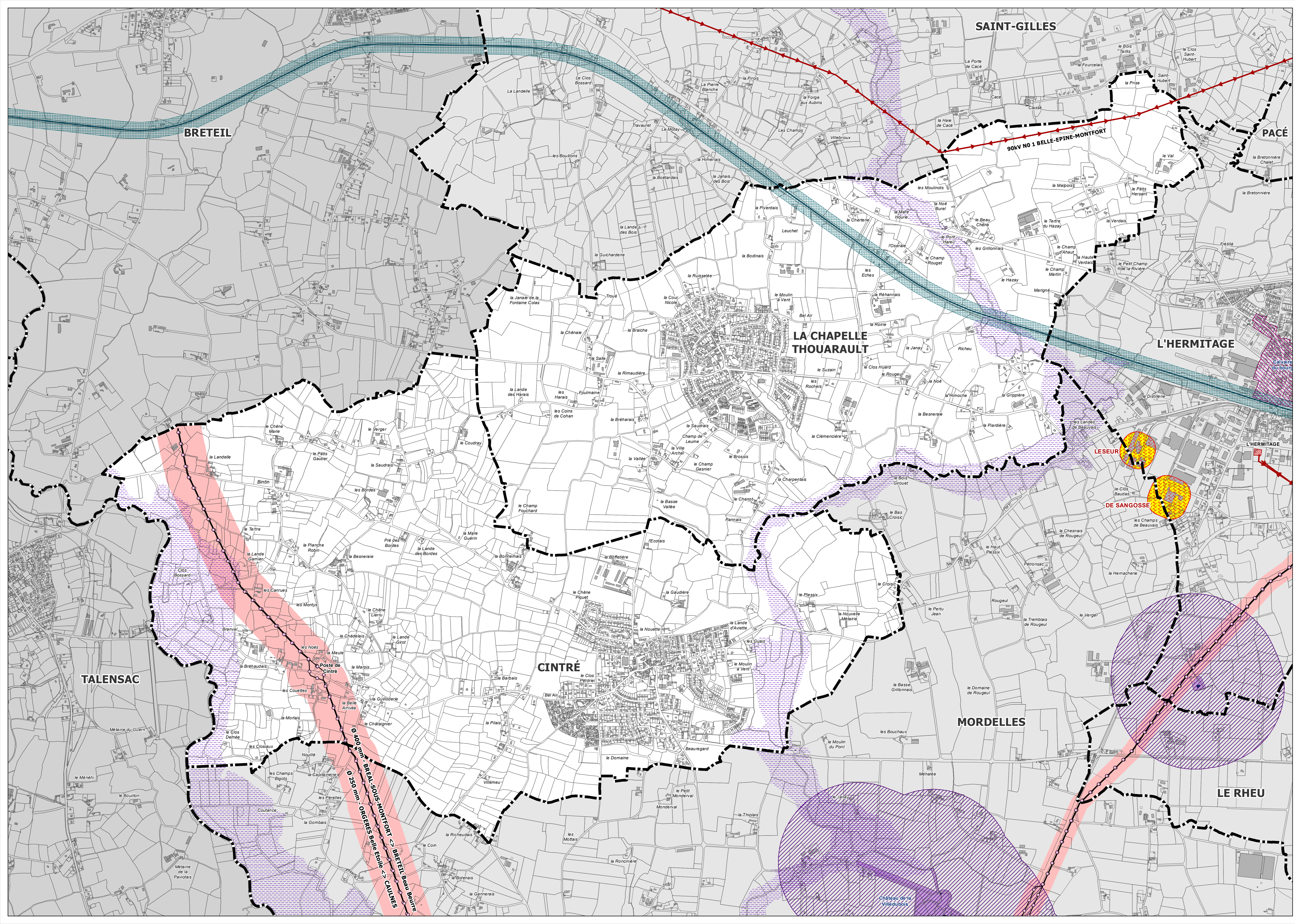
E-1-2 Patrimoine, ressources, équipements

Plan E-1-2.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°7 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 27/02/2025

Echelle : 1 / 10 000
Février 2025



Éléments de contexte

- Limite communale
- Parcelle et bâti cadastral

Servitudes sur les volets patrimoine, ressources et équipement
La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

- Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (A5)

- Canalisation d'adduction d'eau potable

Servitude de protection des monuments historiques (AC1) et sites (AC2) inscrits et classés

- Éléments bâtis et non bâtis protégés au titre des monuments historiques
- Périmètre de protection de 500 m
- Périmètre des sites inscrits et classés
- Périmètre délimité des abords (PDA)

Servitudes de protection des captages d'alimentation en eau potable (AS1)

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection éloigné

Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport d'hydrocarbures (I1)

- Canalisation d'hydrocarbure et zone de danger

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I3)

- Canalisation de gaz et zone de danger
- Poste de gaz

Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques (I4)

- Réseau aérien
- Réseau souterrain
- Poste électrique

Servitudes relatives à la prévention des risques naturels (PM1) et technologiques (PM2 - PM3)

- Périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI-PM1)
- Périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT-PM3)
- Périmètre autour d'une installation classée (CPE-PM2)

Servitudes relatives aux voies ferrées (T1)

- Voies ferrées et protection du domaine public ferroviaire

Sources des données :
 ©Rennes Métropole (SPEU/UCF), SPR : (AVAP), oct.2019, (PSMV), fév.2024
 A5 : Eau du Bassin Rennais, oct.2019
 AC1 : SDPA3 Bretagne, ©Rennes Métropole (SPEU/UCF), 2024
 AC2 : SDPA3 Bretagne, oct.2019
 AS1 : SSMG35 (Syndicat Mixte de Gestion pour l'Approvisionnement en eau potable de l'Île-de-France), déc.2019
 ELO3 : SDPA3 Bretagne - (En attente de récupération des données)
 EL1 : ICPRC (En attente de récupération des données)
 I1 : Rennes Métropole (DAU/HSPEU), déc.2024
 I3 : Rennes Métropole (SPEU/UCF), oct.2019 (en attente de données)
 I4 : SDPA3 Bretagne (SDPA3)
 I : SGR7 Gaz, 2017 - H - RTE, 2017
 PM1 : SDPA3 Bretagne Métropole (SPEU/UCF), oct.2019 - PM3 : ICDDT/MS, 2016
 PM2 : SDPA3 Bretagne Métropole (SPEU/UCF), oct.2019 - PM3 : ICDDT/MS, 2016
 PM3 : SDPA3 (En attente de récupération des données) - T1 : SBNCF Immobilier, nov.2024

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCF), déc.2024 ;
 SDO3P (cadastre) mars 2024 ;
 ©Rennes Métropole (SDT/GI), (Régional) Topographique
 les Grands Échelles de Rennes Métropole (RTGE), mars 2024
 Relation : ©Rennes Métropole (DAU/HSPEU), déc.2024
 Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1
 Système de référence : RGF93 CC48 (IGN - LAMBCC48 - EPSG : 3948)
 0 125 250 500 m